

LES SENTINELLES FEUX DE FORETS DU BAS-RHIN

Les épisodes de sécheresse participent à l'augmentation du risque de déclenchement des incendies, et notamment des feux de forêts.

Dans le département, les pompiers du Bas-Rhin ont été confrontés en 2022 à un été "hors norme" du fait de nombreux incendies ayant généré une pression opérationnelle particulièrement élevée.

Dès la fin de l'été, la préfète du Bas-Rhin a décidé la mise en place d'un plan d'action et de prévention départemental afin de renforcer le dispositif de prévention et de lutte contre les feux de forêts dans le département.

6 à 12

départs de feux
chaque jour
pendant l'été
2022



Présentation et création du dispositif Sentinelles

23 janvier 2023 - Préfecture du Bas-Rhin

Coordonnées par l'Unité d'Intervention Tout Terrain (UITT), association de sécurité civile agréée depuis 2017, les sentinelles, citoyens bénévoles, ont trois principales missions :

- 🎯 Alerter
- 🎯 Renseigner et sensibiliser des publics
- 🎯 Guider les sapeurs-pompiers



Dispositif innovant et unique à ce jour dans le Grand Est, le déploiement des Sentinelles doit permettre de détecter le plus tôt possible les départs de feu, grâce à un prépositionnement sur les zones jugées "à risque".

10 000€

de matériel
opérationnel
financé par le
Fonds vert

(boussoles, chasubles,
radios, matériel informatique...)



150

sentinelles
bénévoles
déjà formées par l'UITT
et mobilisables dès juin 2023



95%

des feux sont
éteints avant
qu'ils
n'atteignent 5 ha

Les sentinelles sont en première ligne
dans la détection des feux.



Les forêts représentent **38%** de la surface du département (183 000 hectares) avec notamment un grand massif forestier d'un seul tenant en plaine : la forêt de Haguenau



Devenir bénévole des sentinelles

Le réseau des sentinelles feux de forêt du Bas-Rhin est composé de citoyens bénévoles.

Que vous soyez un particulier ou un membre d'une association souhaitant participer à cette mission, vous pouvez vous inscrire en scannant le QR code ou en vous rendant sur :

 <https://www.uitt67.fr/sentinelles-feux-de-forets>



FEUX DE FORÊT ET DE VÉGÉTATION

AYONS LES BONS RÉFLEXES POUR PRÉVENIR LES DÉPARTS DE FEUX



Organiser les barbecues **loin de la végétation** qui peut s'enflammer



Jeter ses mégots **dans un cendrier** et non au sol ou par la fenêtre de sa voiture



Réaliser ses travaux **loin de la végétation** et **prévoir un extincteur** à portée de main



Stocker les matériaux et produits inflammables (bois, bouteilles de gaz) **dans un abri fermé, éloigné de l'habitation**

feux-foret.gouv.fr



Chaque geste compte
PRÉSERVONS NOS RESSOURCES

FEUX DE FORÊT ET DE VÉGÉTATION

AYONS LES BONS RÉFLEXES POUR SE PROTÉGER DES FEUX



Donner l'alerte en **appelant le 112, le 18 ou le 114** (personnes malentendantes) et tenter de localiser le feu avec précision



S'abriter dans un bâtiment. **La voiture n'est pas un endroit sûr** car facilement inflammable



Restez informé de la situation et écoutez les consignes des secours et/ou de la mairie

feux-foret.gouv.fr



Chaque geste compte
PRÉSERVONS NOS RESSOURCES

Service de la communication interministérielle
Préfecture du Bas-Rhin

 pref-communication@bas-rhin.gouv.fr